



REPUBLIQUE FRANÇAISE  
 DEPARTEMENT DE VAUCLUSE  
 COMMUNE DE COURTHEZON  
 EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
 DU CONSEIL MUNICIPAL  
 Séance du 08 octobre 2024

**Délibération n°2024074**

Date de convocation : 01/10/2024

Membres en exercice : 29  
 Votants : 27

POUR : 27

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente décision.

Acte publié le 11/10/2024



L'an deux mille vingt-quatre et le huit octobre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Nicolas PAGET, Maire :

**Présents :** Jean Pierre FENOUIL, Alexandra CAMBON, Xavier MOUREAU, Corinne MARTIN, Benoît VALENZUELA, Christelle JABLONSKI, Cyril FLOURET, Sabine BONVIN Adjoint, Alain CHAZOT, Marie SABBATINI, Jérôme DEMOTIER, Anne-Marie PONS, Julien LENZI, Françoise PEZZOLI, Benjamin VALERIAN, Caroline FAYOL, Paul CHRISTIN, Cendrine PRIANO LAFONT, Jean-Paul RIGOTARD BARBADORO, Lysiane VOISIN, Marc GELEDAN, Fanny LAUZEN-JEUDY, Cédric MAURIN, Conseillers.

**Excusés :**

Catherine ZDYB pouvoir à Fanny LAUZEN-JEUDY  
 Laurent ABADIE pouvoir à Nicolas PAGET  
 Corinne PICARD pouvoir à Sabine BONVIN

**Absents :**

Marjorie BOUCHON  
 José MARTINEZ

**Secrétaire de Séance :**

Alexandra CAMBON

**FINANCES / REVALORISATION DES TARIFS DU CIMETIÈRE**

Délibérés le 06/05/2004 et actualisés le 03/10/2019, il est proposé au Conseil municipal d'actualiser les tarifs des concessions des cuves, columbariums et terrains du cimetière de la manière suivante :

Nature de la concession	Cimetière	Superficie	Nombre de places	Durée	Tarifs TTC Actuel			Proposition de tarifs TTC revalorisés		
					Terrain	Cuve	Coût total de la concession	Terrain	Cuve	Coût total de la concession
Fosse en terre (plus en vente, renouvellement du terrain uniquement)	1ère & 2ème partie	2 m²	2	Renouvellement 15 ans	33 €	<del> </del>	33 €	100 €	<del> </del>	100 €
				Renouvellement 30 ans	57 €	<del> </del>	57 €	160 €	<del> </del>	160 €
Caveau (terre nue - prévoir l'édification d'une fosse ciment)	3ème partie	4,5 m²	2	15 ans et renouvellement	69 €	<del> </del>	69 €	210 €	<del> </del>	210 €
				30 ans et renouvellement	128 €	<del> </del>	128 €	350 €	<del> </del>	350 €
		7,35 m²	4	15 ans et renouvellement	99 €	<del> </del>	99 €	300 €	<del> </del>	300 €
				30 ans et renouvellement	188 €	<del> </del>	188 €	550 €	<del> </del>	550 €
Fosse ciment	3ème partie	3,25 m² (cuve comprise)	2	30 ans	600 €	1 656 €	2 256 €	600 €	2 500 €	3 100 €
				Renouvellement pour 30 ans	600 €	<del> </del>	600 €	600 €	<del> </del>	600 €
Columbarium	3ème partie	0,14 m² (0,39 x 0,35)	2 urnes	10 ans et renouvellement	252 €	<del> </del>	252 €	300 €	<del> </del>	300 €
Caveau provisoire (dépositoire)	2ème partie	Case	1	6 premiers mois	5 €/mois	<del> </del>	5 €/mois	5 €/mois	<del> </del>	5 €/mois

REÇU EN PREFECTURE

le 09/10/2024

Application agréée E-legalite.com

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.2223-13 à L.2223-18 et R.2223-10 à R.2223-3,

Vu la Loi 2008-1350 du 19/12/2008 relative à législation funéraire,

Vu la délibération du 06/05/2004 fixant les tarifs des concessions du cimetière et la délibération 2019065 du 03/10/2019 actualisant ces tarifs,

Vu la délibération 2012116 du 20/12/2012 partageant le produit des cessions de concessions au bénéfice du CCAS.

**Considérant** la nécessité de revaloriser les tarifs des différentes concessions.

Le Conseil municipal ayant oui l'exposé du premier Adjoint au Maire et après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **APPROUVE** la revalorisation des tarifs des concessions de la manière suivante :

Nature de la concession	Cimetière	Superficie	Nombre de places	Durée	Tarif TTC		
					Terrain	Cuve	Coût total de la concession
Fosse en terre (plus en vente, renouvellement du terrain uniquement)	1ère & 2ème partie	2 m <sup>2</sup>	2	Renouvellement 15 ans	100 €	<del> </del>	100 €
				Renouvellement 30 ans	160 €	<del> </del>	160 €
Caveau (terre nue - prévoir l'édification d'une fosse ciment)	3ème partie	4,5 m <sup>2</sup>	2	15 ans et renouvellement	210 €	<del> </del>	210 €
				30 ans et renouvellement	350 €	<del> </del>	350 €
	7,35 m <sup>2</sup>	4	15 ans et renouvellement	300 €	<del> </del>	300 €	
			30 ans et renouvellement	550 €	<del> </del>	550 €	
Fosse ciment	3ème partie	3,25 m <sup>2</sup> (cuve comprise)	2	30 ans	600 €	2 500 €	3 100 €
				Renouvellement pour 30 ans	600 €	<del> </del>	600 €
Columbarium	3ème partie	0,14 m <sup>2</sup> (0,39 x 0,35)	2 urnes	10 ans et renouvellement	300 €	<del> </del>	300 €
Caveau provisoire (dépositaire)	2ème partie	Case	1	6 premiers mois	5 € / mois	<del> </del>	5 € / mois

- **PRÉCISE** que cette revalorisation sera appliquée au 01/01/2025.
- **PRÉCISE** que le règlement du cimetière fera l'objet d'une actualisation par arrêté de Monsieur le Maire.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire, le cas échéant son premier Adjoint, à signer toutes les pièces se rapportant à la présente délibération.

Le secrétaire de séance  
Alexandra CAMBON




Le Président de séance  
Nicolas PAGET



Fait et délibéré le jour, mois et an susdits  
Ont signé les membres présents,  
Pour copie conforme.